

Contact

n°189

Juin 2026



Le CVS, présent pour la course de l'EKIDEN et les Courses de Strasbourg



Club Vosgien
Strasbourg

71, Avenue des Vosges 67000 Strasbourg
03 88 35 30 76 - www.club-vosgien-strasbourg.net

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 21 mars 2026

Le Président Guillaume Jacob ouvre la séance de l'Assemblée Générale du CV Strasbourg le 21 mars 2026 à 10h à la ferme Maurer à Dorlisheim en remerciant les membres présents et excuse les personnalités n'ayant pu participer à cette assemblée étant prise par leur fonction respective. Il détaille ensuite l'ordre du jour affiché sur écran.

Une minute de silence est observée en mémoire de nos membres décédés en 2025.

Après lecture, le Procès- verbal de l'Assemblée Générale de 2024 est approuvé à l'unanimité. Le Rapport Moral pour l'année 2025 envoyé par courrier à tous les membres du Club est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Roland Millière

Bilan simplifié de 2025

Montant des charges : 195 986€ ;
des produits 180 773€ ;
Déficit : 15 213€

Budget prévisionnel pour 2026

Charges : 200 000€ ;
Produits : 178 000€ ;
Déficit 22 000€

Rapport des réviseurs aux comptes

Guillaume Jacob donne lecture du rapport de révision des comptes. Agissant en qualité de réviseurs de comptes du club Vosgien de Strasbourg, M. Jean Pierre Kettering, M. Patrick Hamm, M. Christian Bautz ont vérifié les comptes de cet exercice le 28 février 2026. Aucune observation n'étant à formuler de leur part, l'assemblée est appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clôturé et à approuver ces derniers.

Approuvé par l'ensemble des membres moins 2 abstentions. Les réviseurs sont tous reconduits dans leur fonction à l'approbation générale. Plusieurs questions émanent du public concernant la SARL du Grand Ballon,

réponses et explications de Guillaume Jacob ainsi que sur les problématiques de la distribution de l'eau ce qui influe sur la vente du chalet précise t'il.

Pouvoir est ensuite donné à l'unanimité, pour élargir les compétences du Président selon l'article 11 de nos statuts. Ce procédé permet d'ester en justice sans avoir à convoquer au préalable une AG extraordinaire.

Cotisation

Guillaume Jacob répond à une demande d'explication concernant les cotisations des clubs. Le coût actuel de l'adhésion annuelle de notre club est de 30€ plus 13€ de droit d'entrée lors de l'inscription. Sur ces 30€ la Fédération prélève 12€ et envisage dans l'avenir d'inclure l'abonnement de la revue LES VOSGES dans la cotisation fédérale d'où une augmentation de 4€, ce que nous rejetons.

Un membre d'un club peut participer aux activités d'autres clubs mais se pose le problème d'une ou plusieurs cotisations pour la participation, ce qui augmenterait d'autant le reversement à la fédération et pose le problème de l'abonnement multiple de la revue Les Vosges. Les 5€ demandés aux non-membres pour une journée de rando de notre club évitent les participations abusives.

Roland Millière reprend la parole et annonce pour 2027 une augmentation de 1€ sur les cotisations soit 31€ pour le membre principal, 23€ pour le conjoint, gratuit pour les mineurs. Mise au vote sur l'ensemble des membres ; 2 voix contre, 2 abstentions.

Rapports des activités

Le rapport des activités est intégralement publié dans le bulletin Contact n° 188 soit papier ou sur le site du Club.

Une séance interactive de questions -réponses sur les diverses activités remplace la lecture des rapports. De nombreuses interrogations sont soulevées concernant notamment les sentiers interdits à la randonnée, M. Hoffsess adjoint à la mairie de Strasbourg répond et explique la raison.

Remise des décorations

Un moment convivial pour permettre la remise des insignes de fidélité de 20, 30, 40 et 50ans aux membres méritants, ainsi que les diplômes et houx d'honneur à nos bénévoles sans qui le club ne pourrait fonctionner.

Décharge et élection du comité

Décharge est ensuite donnée au comité sortant à l'unanimité. Roland Millière ne renouvelle pas son mandat de trésorier et se retire du comité ainsi que Mme Brita Noyrez et M. Jean Marie Zerringer. Alain Glath se propose de remplacer Roland Millière et Antonio Garcia, Brita Noyrez.

Après lecture nominative par M. Hoffsess des membres du comité ayant accepté un nouveau mandat, tous sont réélus à l'unanimité.

Parole est ensuite donnée à l'assemblée

Ne pouvant assister à l'AG pour raison de calendrier, M. Hans Gerd Kehret et Voelk Manfred nous saluent tous au nom du Schwarzwaldverein dans une lettre lue par Claude Schiller et espèrent que notre partenariat continu avec succès pour une Europe unie.

Étant à la veille des élections municipales, M. Hoffsess assure que peu importe le résultat des votes, le club Vosgien restera toujours un partenaire privilégié de la ville de Strasbourg en raison de ses compétences et de son travail sur le terrain.

Aucune autre demande n'étant formulée Guillaume Jacob remercie l'assemblée en présentant notre mascotte graphique qui fait l'unanimité et clos la séance à 12h.

Guillaume Jacob, Président Danielle Bérenger, Secrétaire,

Guillaume Jacob
Président du Club Vosgien Strasbourg

Remerciement aux donateurs

Le comité remercie les nombreux donateurs qui soutiennent l'action du Club Vosgien dans les Vosges.

Le comité 2026

Les membres du bureau et les postes du comité ont été assignés à la suite de l'Assemblée Générale du 21 mars 2026.

Berenger Danielle	Secrétaire
Chabane Nadia	Trésorière adjointe
Fuchs Gaby	Responsable du fichier des Membres
Garcia Antonio	Responsable des voyages / Formation à l'Oriente
Glath Alain	Trésorier
Hirschler Quentin	Mise en page du Contact
Jacob Guillaume	Président
Kessler Sylvain	Responsable des sorties / Formation à l'Oriente
Lundgrund Bernard	Vice-Président / Responsable des Assurances
Mangenot Françoise	Vice-Présidente / Responsable des sorties
Meridjen Jean-Claude	Responsable informatique
Meyer Albert	Inspecteur des Sentiers / Rallye d'Oriente
Meyer Sylvie	Secrétaire adjointe / Rallye d'Oriente
Schiller Claude	Relations Franco-Allemandes
Steinmetz Robert	Vice-Président

Pour un meilleur accueil au siège du Club

Le Club Vosgien de Strasbourg modernise son accueil... et nous avons besoin de vous. Vous avez une idée, petite ou grande, pour rendre notre siège plus chaleureux, plus pratique ou plus vivant ?

Partagez-la : chaque proposition compte et peut inspirer le projet final. Ensemble, construisons un lieu qui nous ressemble et donne envie d'entrer.

Envoyez vos idées dès maintenant et faites partie de la transformation.
accueil@club-vosgien-strasbourg.net

Votez pour mon nom !



Vote : Choisissons ensemble le nom de notre mascotte !



Nous avons besoin de vous ! Notre petite feuille de houx, future mascotte du Club Vosgien Strasbourg, attend encore son prénom. Participez au vote et aidez-nous à lui donner une identité qui nous ressemble.

À vous de jouer ! Notre mascotte, la feuille de houx, cherche son nom. Votez pour votre préféré et contribuez à écrire une nouvelle page de notre histoire commune.

Votre avis compte ! Ensemble, choisissons le nom de notre feuille de houx, symbole de nos chemins partagés.

- Holly
 - Houxy
 - Sylva
 - Épine
 - Tanne
 - Vosgeline
 - Sentie
- International, doux, facile à retenir
 - Ludique, sympathique, très mascotte
 - Référence à la forêt (silva en latin)
 - Clin d'œil amusé au houx, sans être agressif
 - Très alsacien, vert sapin
 - Ancrage local, chaleureux, un peu malicieux
 - Come « Sentier » tout simplement

Le CVS, présent pour la course de l'EKIDEN et les Courses de Strasbourg

Comme chaque année le Club Vosgien de Strasbourg est sollicité pour encadrer les trois grands événements sportifs organisés par l'office des sports de Strasbourg.

Ce qui veut dire qu'il nous faut : Avant la course mettre en place toutes les barrières pour baliser le parcours dont nous sommes responsables et fixer les rubalises pour rendre ce parcours visible aux coureurs. Pendant la course veiller à ce que les promeneurs, cyclistes, trottinettistes et coureurs du dimanche n'entravent pas la course. Et après la course tout simplement tout démonter.

LE 12 avril dernier, c'était la Course de l'EKIDEN, marathon en relais par équipe sur un circuit de 5 km pour chaque équipe.

Le 10 mai, c'étaient les Courses de Strasbourg qui commencent par le semi-marathon suivi des 10km, 5km et nouveauté cette année, une course pour les enfants. Plus de 13000 coureurs ont participé à ces courses.

En octobre nous serons à nouveau présents sur le terrain pour la Strasbourgeoise. En photo l'équipe de choc des bénévoles des courses

Danielle Bérenger



Les sorties de la Fête du Parc Naturel Urbain.

Grand cru cette année avec 4 randonnées proposées par Sylvain et Guillaume les 10 et 11 avril dernier. Nous avons accueilli 105 randonneurs pour la majorité découvrant le Club et son action sur les sentiers.

Temps radieux ! Balades courtes de 3h mais encore un peu longue ou un peu trop rapide pour certains. Nous avons accueilli 10 personnes de l'association Tunaweza. La bonne humeur était au rendez-vous.

Sylvain, Guillaume

La Randonnée du district III

Le Club Vosgien de Raon-l'Étape a accueilli 8 de nos randonneurs ce dimanche 3 mai. Et quel accueil pour les 100 personnes qui ont répondu à son invitation pour la sortie du District III.

Au départ le matin, café et brioche. Puis début de balade à la découverte de Rochers remarquables. Pause déjeuner avec une boisson offerte et reprise de la balade entre Vue sur Raon-L'Étape et vue sur le Climont et Saint-Dié.

Merci à Annie Massoni, présidente du CV Raon-L'Étape et à son équipe de Bénévoles.

Guillaume

Le musée de l'Ordre des Avocats de Strasbourg

Le musée de l'Avocat ? Le fruit ? Mais non ! Il ne pousse pas place de la république, toute proche de la rue du Général Frère où il se situe.

Un peu écolo et surtout réaliste... on évite de prendre la voiture... Alors, nous programmons des sorties en transports en commun, ou à pied quand la saison le permet, à la découverte d'expositions emblématiques attirant un public nombreux, et surtout de lieux peu connus tenus par des bénévoles passionnés. Le musée de l'Avocat fait partie de ces derniers.



Il est tenu de mains de ...maître, par Maître Paillot, avocat au barreau de Strasbourg. Nous l'avons visité récemment et, vu le succès rencontré et la liste d'attente des recalés faute de places, nous projetons d'organiser une nouvelle visite lors d'une prochaine programmation.

Une visite qui permet d'apprendre beaucoup de choses sur l'histoire du métier d'avocat, de Strasbourg et de l'Alsace et de consulter de nombreux documents. Une visite où nous pouvons aussi interroger Me Paillot sur le métier d'avocat et son expérience. Une visite qui permet quelques surprises :



▼ Ah ? Lui, il a été président du club vosgien ? A vérifier dans les archives du club !

▼ Tiens, mais lui, c'est le père d'un de nos randonneurs ?



► Et cette robe à côté de Me Paillot ? Bien sûr qu'on connaît celui qui la portait ! Il était maire de Strasbourg et c'est sa robe d'avocat donnée par ses filles qui trône au 2^e étage de l'exposition.

Mais ce bâtiment... lui aussi a une histoire ! ►
Le caducée visible en haut de la façade rue Ste Odile rappelle un épisode de son occupation

Regardez bien les photos... A vous de déchiffrer les énigmes... Sinon, rendez-vous à la prochaine visite !

Françoise VILLE et Marilou SAURET



Nos peines

M SCHAAL Georges né en 1939 et membre depuis 1989

M HUBER Marcel né en 1952 et membre depuis 1994

Le comité s'associe à la peine des familles et leur adresse ses sincères condoléances.

Sommaire

- | | |
|-----------|--|
| 2 | Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 21 mars 2026 |
| 4 | Remerciement aux donateurs |
| 5 | Le comité 2026
Pour un meilleur accueil au siège du Club |
| 6 | Votez pour mon nom ! |
| 7 | Le CVS, présent pour la course de l'EKIDEN
et les Courses de Strasbourg |
| 8 | Les sorties de la Fête du Parc Naturel Urbain.
La Randonnée du district III |
| 9 | Le musée de l'Ordre des Avocats de Strasbourg |
| 11 | Nos peines |

Club Vosgien de Strasbourg

Association Reconnue d'Utilité Publique, fondée en 1872
Membre de l'Office des Sports de Strasbourg
Agrément de Direction de la Jeunesse et des Sports n° 67 S 278
Agrément Tourisme n° AG 067 960001 – arrêté préfectoral du 6 décembre 1996

Siège social : 71 avenue des Vosges – 67000 Strasbourg
Tel : 03 88 35 30 76 – accueil@club-vosgien-strasbourg.net
Permanences : du lundi au vendredi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h
Consultez notre page Sorties sur <https://www.club-vosgien-strasbourg.net>
Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/Club.Randonneurs/>